

COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 JANVIER 2021
N°07/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE QUATRE JANVIER

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 18 décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de spectacles Navarre, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS : DIETRICH F., ABRAHAM-MOREL A., ARRAR P., BARET E., BOFELLI Y., CADORET S., CHABANY S., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MILET F., PROCACCI T., RIOU M., SANCHEZ D., SELVE M., SERRAILLE J., VITINGER G.

PROCURATIONS : CATTANI JL. à BARET E., MOLLARD N. à DEUTSCH F.

EXCUSEE : DIBON C.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Marc GRENIER est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

TARIFS DES SEJOURS DE VACANCES ETE A ST VINCENT LES FORTS (04) ET A MANDRES LES ROSES (94)

Madame Sylvie CHABANY, adjointe à l'éducation et à la jeunesse, informe le Conseil que le service enfance jeunesse organise cet été deux séjours de vacances :

- Un séjour de vacances de 5 jours ,4 nuits à St Vincent les Forts, camping centre de loisirs du Lautaret sur la période du mercredi 7 juillet au dimanche 11 juillet 2021.
- Un séjour de vacances de 7 jours, 6 nuits à Mandres les Roses, sur la période du samedi 21 aout au vendredi 27 aout 2021.

La commission enfance jeunesse en date du mardi 20 octobre 2020 propose au conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs sur les séjours.

Tarif séjour de vacances 5 jours /4 nuits à St Vincent les Forts

Quotient familial	Proposition pour 2021
0/440	155
441/620	
621/720	
721/950	160
951/1220	175
1221/1500	190

1501 et plus	205
--------------	-----

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

Tarif extérieur	0/1220	1221/1500	1501 et plus
	295	315	335

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

Tarif séjour de vacances 7 jours /6 nuits à Mandres Les Roses

Quotient familial	Proposition pour 2021
0/440	217
441/620	
621/720	
721/950	224
951/1220	245
1221/1500	266
1501 et plus	287

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

Tarif extérieur	0/1220	1221/1500	1501 et plus
	413	441	469

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

Sylvie CHABANY propose au conseil de valider cette proposition

LE CONSEIL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

DETERMINE les tarifs des séjours organisés pendant l'été 2021 comme suit :

Tarif séjour de vacances 5 jours /4 nuits à St Vincent les Forts

Quotient familial	Tarif 2021
0/440	155
441/620	
621/720	
721/950	160
951/1220	175
1221/1500	190
1501 et plus	205

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

Tarif extérieur	0/1220	1221/1500	1501 et plus
-----------------	--------	-----------	--------------

	295	315	335
--	-----	-----	-----

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

Tarif séjour de vacances 7 jours /6 nuits à Mandres Les Roses

Quotient familial	Tarif 2021
0/440	217
441/620	
621/720	
721/950	224
951/1220	245
1221/1500	266
1501 et plus	287

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

Tarif extérieur	0/1220	1221/1500	1501 et plus
	413	441	469

Tarif dégressif : - 10% au deuxième enfant et - 20 % au troisième enfant.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
 CHAMP sur DRAC le 07 janvier 2021.

Le Maire,
 Francis DIETRICH




Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
 de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture
 et de sa publication ou notification




